



Puis je récupérer mon chèque d'acompte

Par **sandrine**, le **23/06/2009** à **07:23**

Bonjour,

voilà au mois de janvier nous avons fait un prêt immobilier et nous avons également demandé à la banque un prêt pour la cuisine mais il fallait avoir une facture donc nous sommes allés voir un cuisiniste qui nous a fait une facture mais nous avons dû verser un acompte de 30% mais sous condition d'acceptation du prêt à ce jour le chèque n'est toujours pas retiré car nous venons seulement d'avoir le déblocage des fonds et hier quand j'ai voulu téléphoner au cuisiniste pour leur dire qu'ils pourront très prochainement encaisser le chèque l'opérateur me signale que la ligne est interrompue donc nous sommes allés directement chez le cuisiniste et là porte close avec une affiche "votre magasin est fermé à ce jour un courrier vous parviendra" j'ai donc tout de suite appelé le siège social qui m'ont dit que l'affaire était entre les mains d'un mandataire que j'ai aussitôt téléphoné ils m'ont demandé de faire un courrier. J'aimerais savoir ce qu'il faut faire car nous n'avons pas cet argent sur notre compte vu que nous avons fait appel à un crédit et que le crédit ne nous versera rien ?? Que faut-il faire comme courrier??? AIDEZ NOUS c'est très très urgent CORDIALEMENT SANDRINE